



Ordonner l'exécution provisoire de la présente
decision

Par roberto13

Bonsoir,

Je souhaite savoir que veux dire exactement : Ordonner l'exécution provisoire de la présente décision.

Je dois attendre un délai pour faire exécuter la partie adverse ?

La partie adverse peut faire appel ?

Merci d'avance pour vos réponses.